



Formation

La prise de parole en public et la conduite de réunions

Présentation

La prise de parole en public fait partie du quotidien des élus, qu'il s'agisse de s'adresser à d'autres élus, à des citoyens ou à différents partenaires de la collectivité. Cet exercice nécessite de savoir maîtriser quelques clefs pour gagner en aisance, vaincre son trac afin de pouvoir délivrer un message clair et adapté à chaque situation. Ces conseils peuvent être déclinés avec des méthodes utiles pour bien conduire des réunions.



Programme / Objectifs pédagogiques

1. Savoir préparer son discours en fonction des enjeux et du public
2. Susciter l'intérêt en captivant son auditoire
3. Clarifier ses idées au travers d'un argumentaire
4. Être en mesure d'organiser une réunion efficace
5. Développer sa voix et adapter sa posture selon les situations

Moyens pédagogiques

L'intervention s'appuiera sur des diaporamas présentant les fondamentaux de la communication verbale, des exemples pratiques ainsi que sur des échanges d'expériences avec les participants. Evaluation sommative.

Intervenante



Cécilia HAMEL

Formatrice et consultante en communication, elle collabore avec des publics aux parcours professionnel ou personnel très divers et dans des secteurs d'activité multiples. Le cœur de ces rencontres : savoir se connaître pour mieux se comprendre et travailler ensemble.

Organisation et financement

- Session de formation de 7 heures
- Date : **vendredi 18 avril 2025** (Caen - 9h00 / 17h30)
- Coût : 390 euros TTC
- Prise en charge financière directe par la Caisse des Dépôts et Consignations au titre du DIFE (code ELU0405) ou par la collectivité. Inscription au moins 15 jours avant la session.

